

# TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHES SÉMIOLOGIQUES

## **Esquisses pour une théorie figurale du discours**

par Jean-Louis Galay, Lausanne

No 15 — Septembre 1972

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Centre de recherches  
sémiologiques

*Archives*

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Centre de recherches sémiologiques  
Avenue du Premier-Mars 26  
2000 Neuchâtel (Suisse)

# ESQUISSES POUR UNE THEORIE FIGURALE DU DISCOURS

par Jean-Louis GALAY, Lausanne

<u>Table des matières</u>	<u>page</u>
AVANT-PROPOS	
<u>Section I</u>	
LA PRODUCTION DU CONCEPT DE FIGURE DANS L'ANCIENNE RHETORIQUE	1
LES DIFFICULTES CONSECUTIVES A L'INSTAURATION DE L'ANCIENNE RHETORIQUE	6
La notion de l'écart	6
Les définitions traditionnelles de la figure et leurs présupposés	7
La contradiction entre les définitions de la figure et leur application à la détermination des figures du discours	11
<u>Section II</u>	
GRAMMAIRE/CONSTITUTION	13
PRINCIPES DE LA DESCRIPTION FIGURALE	16
Introduction	16
Lexis et graphè. L'effet figural et son inscription dans le texte	18
La descriptibilité de la figure dans le texte	25
LA CONNOTATION STRUCTURANTE	28
La connotation, dans le cadre d'une rhétorique généralisée	28
La connotation en tant que principe de la théorie de la rhésis	31
Dialectique de la description lexéo-rhématologique	32

EXEMPLE D'ANALYSE CONSTITUTIONNELLE DU DISCOURS : La théorie classique de la <u>compositio</u>	34
<u>Section III</u>	
ARGUMENTATIVE	41
Situation d'une "argumentative" dans une théorie figurale du discours	41
L'interprétation argumentative des opérations textuelles	42
Le logique dans l'argumentation	44
BIBLIOGRAPHIE	47

## AVANT - PROPOS

Le présent travail entend donner, sous une forme ramassée qui permette de le lire d'une seule traite, un ensemble assez cohérent d'idées pour une théorie du discours. Cette théorie tente de donner une signification nouvelle aux observations et théories de la rhétorique antique; la notion de figure y occupait une place prépondérante et, loin d'être seulement le titre d'une rubrique, elle traversait et soutenait le projet de tout l'édifice ancien.

Cet exposé se veut théorique. Sorte de protase, il appelle son apodose, à savoir des analyses effectives de discours. Un prochain cahier satisfera à cette nécessité.

\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
\*\*\*\*  
\*\*

## Section I

### LA PRODUCTION DU CONCEPT DE "FIGURE" DANS L'ANCIENNE RHÉTO- RIQUE

La rhétorique ancienne a constitué, jusqu'à une date récente, la seule tentative importante d'appréhender dans sa réalité spécifique et dans toutes ses dimensions le phénomène du discours humain. Dans cette tentative pour constituer un discours scientifique sur le discours, la rhétorique a produit un concept essentiel, celui de figure (lat. figura, grec schéma). Quintilien le définit, en même temps qu'il distingue en lui un sens général et un sens strict : "(...) il faut examiner d'abord ce que l'on doit entendre par figure. En effet on prend ce mot en un double sens: ou bien c'est la forme, quelle qu'elle soit, donnée à une pensée, comme les corps ont une attitude différente, suivant la manière dont ils sont conformés, ou bien - et c'est ce que l'on appelle proprement schéma - un changement fait à dessein dans le sens ou dans les mots (in sensu vel sermone), en s'écartant de la voie ordinaire et simple, de même que nous sommes tantôt assis, tantôt couchés, tantôt la tête en arrière. (...) Les formes verbales, les rythmes, les pieds qu'emploie un orateur sont des figures au sens tout à fait général. "Or, parler ainsi, continue Quintilien, c'est dire que tout langage a sa figure, comme on dit que cursitare et lectitare présentent la même figure, c'est-à-dire la même forme de dérivation. Donc, dans le premier sens, le plus général, il n'est rien qui ne soit figuré. (...) Mais si le mot s'applique à des attitudes et comme à des gestes, nous devons, ici, entendre exclusivement par schéma le changement, en un tour (modus) poétique ou oratoire, de la manière de s'exprimer simple et commune. Dès lors, il sera vrai de dire qu'il y a un discours

(oratio) sans figure (aschèmatistos), ce qui n'est pas un léger défaut, et un discours figuré (eschématisménè). (...) Donc, considérons la figure comme une forme de langage que l'art a renouvelée". Importante est la remarque incidente suivante : "La figure, en son sens non pas général mais strict (non communiter sed proprie) n'est pas la simple expression d'une chose."<sup>1)</sup> Originellement, "schème" désigne donc l'attitude du corps, la façon de se tenir des athlètes pendant le combat, ou celle des orateurs "en action", ou celle encore des statues dans une oeuvre plastique (schèma vient de échein, se comporter). Or, les anciens distinguaient deux types principaux d'attitudes, la position du corps au repos, plus naturelle, et celle du corps pris dans un mouvement et tendu vers un but, plus artificielle. Cette dénomination, avec la manière de voir qu'elle exprime, a été transportée (par métaphore) au domaine du langage : à l'attitude de repos (de relaxation, dirait-on aujourd'hui) du corps correspond le type du discours quotidien et habituel, tandis qu'aux attitudes artificielles du corps correspondent des modes "artificiels", "étudiés", d'expression verbale.-A l'origine, "figure" n'est donc pas un terme sélectif : de même qu'il y a attitude, quelle qu'elle soit, dès qu'il y a un corps, de même, il y a figure dès qu'il y a discours. Ce n'est que dans un second moment que l'on a isolé des figures qui s'imposaient comme "plus remarquables" que d'autres et que, par synecdoque, on a appliqué ce terme aux figures du discours plus marquées que les autres et dites, en ce sens, "remarquables". Mais si l'on redonne à cette notion sa neutralité et son universalité, on voit que la figure n'est pas seulement un procédé particulier ou un "écart" de discours, mais qu'elle est une condition d'existence de tout discours, soit de la discursivité en général.

Cependant, le même attachement au sens "strict" - donc le même processus de restriction - détermine toute l'histoire de la rhétorique. Résumant la doctrine de Cicéron sur ce

1) Quintilien, Institution oratoire, 9,1,10-14. Trad. Bornecque revue par nous.

point, Quintilien remarque<sup>que</sup> Cicéron, lui, entasse sous ce chef tout ce qui jette de l'éclat sur un discours (...) : il n'admet pas pour figure toute forme de langage, ni seulement les expressions présentant un tour éloigné de l'usage commun; il donne ce nom aux formes de langage particulièrement brillantes (clarissima) et propres à frapper vivement l'auditeur". A l'extrême fin de la tradition de la rhétorique ancienne, Fontanier donne du phénomène de la figure la définition suivante : "Les figures du discours sont les traits, les formes ou les tours plus ou moins remarquables et d'un effet plus ou moins heureux, par lesquels le discours, dans l'expression des idées, des pensées ou des sentiments, s'éloigne plus ou moins de ce qui en eût été l'expression simple et commune".<sup>1)</sup>

La rhétorique a donc choisi - elle est ce choix même - contre le sens général et neutre de "forme", le sens restreint et valorisé de "tour ou manière remarquable". Elle a ainsi perdu une grande partie de son universalité et des possibilités inscrites dans son instauration; elle a manqué par là d'être une authentique théorie générale du discours. Car ce second sens est celui qui fera prévaloir la définition de la rhétorique comme science d'un langage spécial (ou d'un ensemble de langages spéciaux), second par rapport au langage commun. C'est aussi la fixation sur ce sens qui donnera naissance à la théorie de l'"écart" et à la conception de la rhétorique comme description valorisante des écarts de langage.

Or, le terme de "remarquable" est ambigu. Il signifie aussi bien: (1) "qu'il est possible de remarquer", "qui est accessible à un certain type d'observation, quel qu'il soit" que (2) "qui s'impose à l'observation, en vertu d'un type d'observabilité prédéterminé".-En tant que première tentative de théorisation du discours en général, la rhétorique ancienne se devait d'être attentive, c'est-à-dire de remarquer, au sens (1) et de décrire, tous les phénomènes discursifs, qu'ils soient remarquables au sens (2) ou non. Or la rhétorique

---

1) Pierre FONTANIER, Les figures du discours, p. 64.

a construit son fondement théorique à partir d'une certaine axiologie du dire, donnée préalablement à toute théorie; elle s'est instaurée en se condensant sur un phénomène particulier relevant de ce dont elle avait à rendre compte. Autrement dit, elle n'a pas intégré à sa théorie le fait que ce n'est que dans la perspective définie par l'axiologie sous-jacente aux manifestations du langage dans la civilisation occidentale, que certaines utilisations du langage deviennent "remarquables", donc observables et matière à discipline. Une hiérarchie dans l'objet a pris valeur d'instauration pour la théorie. Cette hiérarchie montrait, faisait remarquer des discours particuliers, définissant du même coup une "remarquabilité" particulière. Science fondée sur une norme différenciant son objet, la rhétorique ne peut avoir qu'une visibilité déterminée, c'est-à-dire restreinte, de son objet. La théorie a été en effet produite pour décrire seulement ce que la norme définit comme "remarquable". Cette norme, et son articulation en une hiérarchie de types valorisés de langages, est le point aveugle de la rhétorique ancienne; celle-ci devrait effacer l'opération en elle de la norme pour la théoriser et parvenir à voir neutralement le champ du discours. On peut donc supposer que ce que la rhétorique isole comme étant remarquable au sens (2), a fortiori ce qu'elle traite corrélativement comme "non remarquable", elle ne peut <sup>en</sup> rendre compte radicalement, faute de pouvoir reconnaître la place qui lui revient.

En résumé, la diérèse instauratrice "remarquable (2)-non remarquable (2)" a pour conséquence que la rhétorique ne peut avoir en vue que le remarquable (2), et encore qu'elle l'appréhende d'un point de vue normatif. Si, comme le montre bien G. Genette, l'histoire de la rhétorique est celle d'une "restriction généralisée", la limitation de l'application du concept de figure à l'espace d'un des termes de l'opposition figuré/propre, donc sa restriction à la classe des faits particuliers (en quelque sens que l'on voudra) de discours, y joue un rôle déterminant. De façon générale, une telle restriction ne s'explique pas seulement par l'abandon de certains domaines (comme ceux qui sont liés au processus de la persuasion, par



exemple), mais surtout par une particularisation des concepts fondateurs du savoir en question. La rhétorique exclut que ce qui est remarquable (1) puisse être vu, c'est-à-dire être un objet de la science rhétorique. Cette forclusion de la remarquabilité (1) entraîne qu'il n'y a pas de rhétorique du discours quotidien et qu'il n'y a pas de figuralité du propre.

LES DIFFICULTES CONSECUTIVES A L'INSTAURATION DE L'ANCIENNE  
RHETORIQUE

La notion de l'"écart"

Il est impossible que ce qui a une fonction d'instauration pour un savoir soit aussi dans le thème de ce savoir. Si la grande articulation (1) - (2) est effectivement instauratrice, elle est forclosée du thème de la rhétorique. La rhétorique ne peut donc avoir dans son thème que ce que la diérèse instauratrice donne à voir, nécessairement différent de la diérèse elle-même, et qui est un certain effet et le domaine correspondant. Pour la rhétorique ancienne, cet effet et ce domaine correspondent au terme marqué de la diérèse. Et le terme marqué définit - élit - le "remarquable". Tout autant, il est impossible que tombe dans le thème ainsi constitué le terme non marqué de la diérèse. Le non-marqué trace les limites du "non-remarquable". Bref, en s'instaurant, la rhétorique définit un mode de "remarquabilité". Cependant, ainsi forclosée, la remarquabilité (1) agit obliquement dans la théorie, ouvrant son thème sur<sup>de</sup> l'inaccessible, sur le non-thématisable. Tel est le statut, par exemple, de la notion d'écart.

Bien que la rhétorique se soit restreinte à ce qui du langage est remarquable (2), il lui faut encore rendre compte de cette figuralité restreinte. Avec la notion d'écart, la rhétorique se met dans la difficile situation de voir un rapport entre deux termes, dont on sait que l'un seulement lui est visible. Il y a, dit-on, écart entre le propre et le figuré; ce disant, on tente de rapporter l'un à l'autre deux concepts irrécconciliables dans la théorie : la figure (qui est de l'ordre du discours et, en général, des faits de langage) et la pensée (conçue comme étrangère à l'ordre du discours linguistique). On peut comparer une forme avec une autre forme, mais non avec l'informe.-C'est ainsi que les rhétoriciens - spécialistes d'un

langage spécial, celui de la littérature - sont toujours embarrassés de dire par rapport à quoi il y a écart, pour peu qu'ils veuillent y regarder de près. Ils sont dans l'incapacité de dire par rapport à quel "premier" il faut déterminer un langage "second", tous les langages qui pourraient jouer le rôle de "premiers" étant en fait fortement figuraux (selon l'adage classique : "Il se fait plus de figures un jour de marché à la Halle qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'assemblées académiques"). Or, cette tâche aveugle, constitutive de la rhétorique, est tout simplement l'action en elle de ce qui est remarquable (1). C'est par conséquent seulement un retour sur la forme même de son instauration qui lui permettra d'appréhender la figuralité constitutive de tout langage humain. Les simples "modernisations" de la rhétorique, notamment par greffes d'autres théories linguistiques ou non (sémantique, sociologie, par exemple), ne pourront jamais lui révéler son propre objet fondamental dans toute son universalité ( et encore moins les méthodes appropriées pour l'étudier). Le corps de savoir que forme la rhétorique ancienne \*fondamentale du discours humain que nous avons désigné anticipativement comme la figuralité du langage humain. Ce corps de savoir attend toujours de devenir la science de cette composante, c'est-à-dire de devenir une partie (fondamentale) de la science linguistique. La rhétorique ancienne est donc moins l'indice d'un "héritage" perfectible, que d'une tâche à reprendre véritablement ab initio.

#### Les définitions traditionnelles de la figure et leurs présupposés

La restriction du concept de figure à des espèces de la figuralité apparaît comme telle notamment dans les définitions traditionnelles de ce concept. Mais ces dernières impliquent, chacune à leur manière, l'idée d'une figuralité absolument générale en tant que dimension essentielle du langage actualisé, c'est-à-dire de l'utilisation de la langue dans le discours humain.

-----  
\* représente la mise en évidence partielle -restreinte- d'une composante ...

I. Bernard Lamy, La rhétorique ou l'art de parler, éd. de 1741, p. 140.

"Ces tours, qui sont les caractères que les passions tracent dans le discours, sont ces figures célèbres dont parlent les Rhéteurs, et qu'ils définissent des manières de parler éloignées de celles qui sont naturelles et ordinaires : c'est-à-dire différentes de celles qu'on emploie quand on parle sans émotion".

Il ressort de cette définition :

- 1) qu'il y a un état "calme" du discours, fondamental, que les passions viennent "agiter";
- 2) que le discours calme, celui où ne se manifeste aucune passion, est aussi le discours "naturel et ordinaire". Il est donc naturel et ordinaire de s'exprimer sans passion. L'état naturel est caractérisé par l'image du plat, de l'informe (surface dépourvue de figure);
- 3) "quand on parle sans émotion", on emploie cependant des "manières" ("celles"). Cependant ces "manières" ne sont pas des "tours", des "figures", pour la raison qu'il n'y a pas d'instance (telle que "les passions") qui les "trace dans le discours". C'est, semble-t-il faute d'une instance, que ces "manières" ne sont pas directement visibles dans le discours, en tout cas pas "célèbres".

II. C. Ch. du Marsais, Des tropes, ou des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue. Ed. de 1818, p. 9

"Les manières de parler dans lesquelles ils [les grammairiens et les rhéteurs] n'ont remarqué d'autre propriété que celle de faire connaître ce qu'on pense, sont appelées simplement phrases, expressions, périodes; mais celles qui expriment non seulement des pensées, mais encore des pensées énoncées d'une manière particulière qui leur donne un caractère propre, celles-là, dis-je, sont appelées figures".

Nous sommes justifié à conclure de cette définition:

- 1) que les grammairiens et les rhéteurs ont affirmé l'existence (et donc, d'une certaine manière, "remarqué") des manières de

- parler où il n'y a rien à remarquer (sinon la fonction de communiquer). Remarquées, ces manières de parler sont aussitôt classées comme non-remarquables;
- 2) qu'il y a des manières de parler où l'on n'énonce pas ce que l'on dit d'une manière particulière. Est-ce à dire qu'elles sont énoncées n'importe comment, qu'il y a des pensées énoncées de façon quelconque?
  - 3) La communication ("faire connaître") semble pouvoir se passer de "caractères". Elle est une fonction du langage pour laquelle il est indifférent d'énoncer de telle manière ou de telle autre.
  - 4) La définition ne fournit pas de critère (mais invoque la tradition rhétorique) pour distinguer ce qui relève seulement de la communication de ce qui possède en plus un "caractère".

III. P. Fontanier, Les figures du discours, rééd. 1968.

Cf. la définition citée plus haut, p. 3.

- 1) La définition introduit l'idée de "degrés de remarquabilité". Ceci rend la rhétorique classique, en tant que système fermé, impraticable, tout en suggérant que la forme (soit les "traits", les "formes" ou les "tours") déborde inévitablement les types de discours à propos desquels elle a d'abord été décrite.
- 2) La définition ne précise pas à l'égard de quel type d'observation les traits, formes ou tours sont "plus ou moins remarquables". Ceux-ci le sont soit dans une perspective poétique (au sens de Jakobson) soit dans une perspective pragmatique ("être d'un effet plus ou moins heureux").
- 3) Un discours donné représente une expression possible parmi d'autres, des idées. Il y a différence mais équivalence entre les différentes expressions d'une idée. Dans l'ensemble des discours possibles exprimant une idée, il y en a <sup>un</sup> qui se distingue de tous les autres par sa fonction référentielle, constituée par l'absence de figures.
- 4) Ici encore, l'expression "simple et commune" est dépourvue

de figures. Implication peu compatible avec la remarque suivante, qui introduit la définition de la figure dont il est question :

"Le discours n'a donc pas de figure à proprement parler. Mais il a pourtant, dans ses différentes manières de signifier et d'exprimer, quelque chose d'analogue aux différences de forme et de traits qui se trouvent dans les vrais corps. C'est sans doute d'après cette analogie qu'on a dit par métaphore, les figures du discours."

Le phénomène figural a donc sa racine dans la fonction propre à tout langage d'exprimer et de signifier. Fontanier est alors obligé de spécifier la notion de figure (afin de pouvoir continuer d'en parler dans le cadre de la rhétorique classique); il le fait en introduisant sa théorie de la catachrèse (une figure, pour être telle, doit être d'un usage libre, et non pas imposé).

Ainsi, loin de parvenir à fonder la distinction entre langage porteur de figures, \*ces définitions suggèrent au contraire que seule une différence de degré distingue des langages par ailleurs tous figurés. Ces différences sont en outre fonction d'un point de vue déterminé.- Ces définitions avouent implicitement que tout langage a une forme, que le discours s'effectue grâce à des formes, que celles-ci soient des formes-vedettes ou non. Par ailleurs, les hiérarchies entre les langages non figurés et les langages figurés sont essentiellement relatives; elles ne servent qu'à fixer exclusivement l'attention sur les seconds, à les vedettariser en quelque sorte.

Grâce à ce type de démarche, la rhétorique classique est parvenue à une première conscience du phénomène général de la figuralité du discours. La rhétorique généralisée, tirant leçon de ce premier résultat, doit faire retour à la totalité des discours (c'est-à-dire abolir les hiérarchies sur lesquelles fonctionnait l'ancienne rhétorique), afin d'étendre au discursif en général ce que l'ancienne rhétorique a remarqué dans des limites déterminées.

\* et langage dépourvu de figures ...

La contradiction entre les définitions de la figure et leur application à la détermination des figures du discours

Si l'on admet que tout discours implique toujours des "formes", la notion de figure peut signifier soit des formes qui constituent (et dénomment) des manières particulières de parler, soit des formes qui sont les conditions mêmes de la parole en fonction de chaque occurrence de parole.

La première signification implique pour une part les notions d'écart et de procédé, la figure n'étant qu'un moyen de réaliser l'un ou l'autre. La seconde implique l'idée d'une figuralité constitutive de l'utilisation effective de la langue dans le texte : la figure n'est plus dans ce cas une forme qui survient au discours, pour lui donner une efficacité déterminée en certains points particuliers, mais elle est ce grâce à quoi le discours peut survenir. Cette distinction dans la signification de la figure n'est pas un principe taxinomique, c'est-à-dire qu'il ne lui correspond pas une répartition des figures en deux classes. Il s'agit plutôt d'une ambivalence attachée à la figure comme telle.

Dans l'ancienne rhétorique, le point de vue de la forme extérieure du discours (celui qui se rapporte aux formes-vedettes, remarquables (2)) a prévalu sur le point de vue de la constitution du discours. Ceci parce que la préoccupation de l'effet produit par le discours n'a pas permis de s'interroger sur les conditions de possibilités du discours comme tel. Cependant, le point de vue théorétique s'est manifesté souvent - de façon incontrôlable - à l'intérieur du cadre défini par le point de vue pragmatique. Une pragmatique systématique et générale du discours implique en effet des considérations théorétiques, bien que celles-ci soient immédiatement réinvesties et interprétées pragmatiquement. C'est pourquoi, dans les répertoires de figures que nous a laissés la tradition rhétorique, certaines figures décrivent en fait des formes que doit nécessairement prendre le discours en fonction de ce qu'il dit, de celui qui le dit et de la situation dans laquelle cela est dit.

Dans ces cas, si l'on suit Fontanier, par exemple, - qui exprime bien sur ce point le pensée de toute la tradition - nous n'avons plus affaire à des figures, puisque le recours à elles est déterminée et exigé par l'extra-discursif; le dit n'est plus traduisible en un autre dit sans que ce soit autre chose qui soit dit. Ce type de "figures" tombe hors du projet de la rhétorique paradigmatique (c'est-à-dire celle qui définit les substitutions et donc les choix d'expressions dans le discours); il décrit simplement ce que fait le discours dans des situations déterminées. Autrement dit, tout ce qui n'est pas (libre) ornement (point de vue esthétique) ou détermination d'un effet (point de vue pragmatique) est catachrétique<sup>1)</sup>, nécessité par la materia et le status (eux-mêmes doués de formes). Ainsi la rhétorique classique hésite sans cesse entre la figure instituée par libre choix et celle qui ne décrit que la forme que prend le discours dans une occurrence donnée. L'oeuvre de Fontanier enregistre parfaitement cette hésitation (bien qu'elle y reçoive une solution opposée à celle que nous voudrions suggérer) et la portée de la discussion Fontanier-Dumarsais sur la catachrèse est fondamentale en ce qu'elle reconsidère le statut même du fait rhétorique.

---

1) La catachrèse est pour Fontanier "des façons de parler ou de s'exprimer qui sont, pour celui qui les emploie, d'un usage tellement forcé qu'il n'eût pas pu parler ou s'exprimer autrement...". "Les figures ne doivent pas en quelque sorte être imposées par la langue". Cf. Les figures du discours, p. 64.



## Section II

### GRAMMAIRE / CONSTITUTION

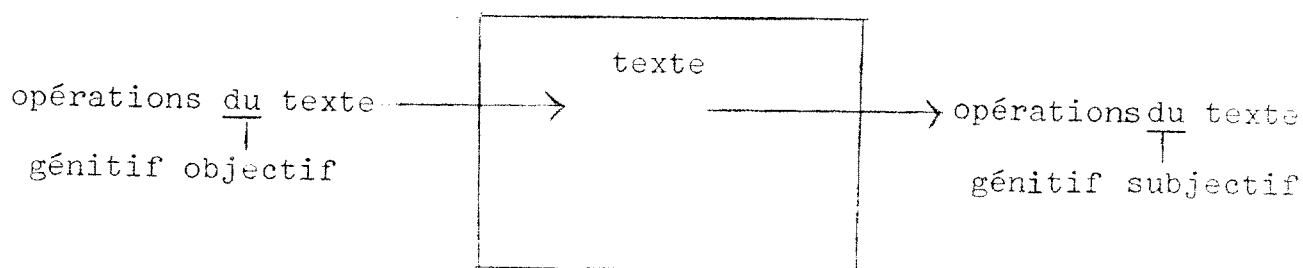
La notion de constitution du texte est particulièrement sensible dans les faits de longueur et dans ceux d'ordre ou d'arrangement des constituants.<sup>1)</sup> Le point de vue de la constitution se définit par considérer le texte en lui-même et en tant que tel, et non extérieurement, en fonction d'une régularité qui n'est finalement que celle d'un code normatif de communication de ce texte. L'être du texte (qui est un faire) et non l'être des constituants du texte (qui est, relativement au texte, un être pur et simple). C'est en fonction de l'être-faire du texte que les constituants ont une fonction véritablement constitutive. Le code linguistique ne concerne que partiellement le texte. Le rapport du point de vue constitutif au point de vue grammatical est celui existant entre diverses utilisations d'un code et ce code lui-même. La constitution n'est pas construction, mais plutôt choix de construction. Ce choix ne prend pas son sens sur un quelconque axe paradigmatique (quelque chose pour quelque chose), mais sur l'axe syntagmatique: le texte, dans sa progression, se détermine lui-même à telle ou telle

---

1) A la catégorie de longueur de discours correspond dans la rhétorique un ensemble de notions précieuses et fondamentales (cf. infra); d'un point de vue plus particulier, il suffit de rappeler la place importante prise dans la rhétorique par les figures "par développement" (apposition, incidence, périphrase, circonlocution, digression, péristase, collectio, expolition, etc.) d'une part, et de la présence, dans toutes les parties de la rhétorique, d'un aspect diathétique: toute la dispositio y est consacrée et, dans l'elocutio, les figures fondées sur l'ordre (l'hyperbate et ses espèces: inversion, énallage; anastrophe, etc.).

construction.<sup>1)</sup> Une asyndète, par exemple, est, d'un côté un phénomène grammatical (une construction) (défini par l'absence de conjonction copulative); mais le choix opéré par le texte de cette construction (contre une autre, en vertu d'une connotation qu'il convient d'appeler "structurante") exprime le recours à des possibilités du code grammatical, et non ces possibilités elles-mêmes.

Avant que le texte soit un être de type grammatical, il faut qu'il soit un être possédant une constitution, il faut que ses constituants soient posés et dans une certaine mesure disposés, avant même qu'ils ne répondent à un code (qui, autrement, ne pourrait jamais entrer en fonction). Dans l'entreprise de parole que représente un texte, la composante grammaticale n'est pas la plus fondamentale. Poser est une opération beaucoup plus originaire que celle de se conformer à un code de relations syntaxiques. Bien plus, par rapport au texte considéré comme un dispositif d'opérations, le code linguistique, tout comme la linéarité ont le statut de la simple matière textuelle. La constitution du texte correspond à ce que le texte fait, dans la mesure <sup>même</sup> où elle correspond à l'entreprise de parole qui constitue le texte :




---

1) Toute construction est connotée et connotante. Si le texte, en un endroit donné, se détermine, choisit ses constructions en fonction d'un autre texte, celui-ci doit avoir été inscrit de quelque manière que ce soit dans le texte donné, autant qu'il est nécessaire à cette détermination par connotation. Le texte crée, dans sa ligne syntagmatique, ses propres paradigmes virtuels.

Si la description linguistique d'un texte ne peut que réduire celui-ci (à des éléments du code linguistique , c'est-à-dire à des éléments de niveau infratextuel), la description "constitutionnelle" rend compte de ce caractère capital du texte d'être un système opératif. Si l'étude des textes argumentatifs aux niveaux logique (c'est-à-dire du sens-objet) et linguistique (c'est-à-dire de la matière codique) paraît de plus en plus problématique, c'est sans doute que l'argumentation est bien davantage en rapport avec les faits de constitution et d'opérativité textuelles qu'avec les faits logico-linguistiques.

## PRINCIPES DE LA DESCRIPTION FIGURALE

### Introduction

On se réfère, comme à un cadre général, aux deux notions également primitives - et d'ailleurs susceptibles de définition : "texte", "figure". "Texte" enferme de plus les notions d' "opération" (qui co-opère avec d'autres dans la constitution du texte et du signifié du texte) et d' "objet" (le signifié). L'unité textuelle, du point de vue de l'extension syntagmatique, dans laquelle se réalise une figure (c'est-à-dire se manifeste un effet figural) définit la "lexis". La description a ainsi pour but prochain de révéler la constitution figurale (ou "schématique") de la lexis. Le texte (c'est-à-dire l'oeuvre ou le fragment d'oeuvre) considéré comme une "société" de lexis, sera appelé une "rthesis" (ou un "rhema"). La description de la rthesis, qui révèle notamment les relations inter-lexiques, demeure de caractère rhétorique (et non pas logique ou psychologique) : une rthesis a aussi, en effet, une certaine unité figurale. C'est fondamentalement par leur constitution figurale - ce qu'il sera pratique d'appeler : leur schématisme - que les lexis forment une véritable société, un texte. On voit par là que le concept de figure ou de schème échappe à la limite de la phrase, à laquelle s'arrête toute la linguistique jusqu'aujourd'hui. Les relations inter-lexiques, qui constituent un texte en une société ou en une formation de lexis (et non en une juxtaposition de celles-ci), se fondent sur un phénomène de portée universelle, celui de la connotation. Enfin, décrire une rhésis, c'est produire l'opérativité singulière d'un texte, d'une oeuvre donnée, soit ce que nous appellerons une idiographie. La description des textes, ainsi entendue, n'est rien d'autre que le passage de l'univers des textes à l'univers des idiographies. En guise de résumé, on peut se référer à l'échelle de primitivité suivante des notions

descriptives :

- |        |                                                       |                          |
|--------|-------------------------------------------------------|--------------------------|
| 0.     | texte (signe linguistique originaire)                 | Univers des textes       |
| 0.1    | opérations (fonctions décrites par le métalangage)    | ↓                        |
| 0.2    | objets (sens)                                         |                          |
| 1.     | figure                                                |                          |
| 1.1    | lexis (avec la graphè, unité de réalisation figurale) |                          |
| 1.2    | rthesis (statut du texte dans la théorie)             |                          |
| 1.2.1. | connotation (le texte comme cohérence opératoire)     |                          |
| 2.     | idiographie                                           | Univers des idiographies |

Le texte est constitué par une pluralité de figures qui sont entre elles dans des relations diverses définissant un certain jeu. Le texte doit par conséquent être figuralemment articulé. Or, nous l'avons vu, rien dans sa manifestation ne marque cette sorte d'articulation. Elle existe pourtant indubitablement, puisque la figure a besoin de la manifestation textuelle pour s'inscrire (éléments de la "graphè") et pour se réaliser (séquence lexéologique); au schématisme du texte correspond bien un ensemble de coupes dans le texte. Ces coupes établissent une certaine correspondance entre des phénomènes figuraux et des éléments d'une manifestation textuelle donnée. Elles articulent le texte en tant que dispositif producteur de sens, c'est-à-dire opérativité.

La détermination de ces coupes, le marquage figural du texte manifeste, est conditionné par le passage par le méta-langage qui prend pour objet le texte en tant que procès de signification. Ce méta-langage s'articule sur son langage-objet de telle manière qu'il nomme les opérations (ou fonctions)